



L'APERÇU

BULLETIN MUNICIPAL DE BOLTON-EST JANVIER 2023



« Vibrante de nature »

C'est ainsi que Bolton-Est se définit et c'est ainsi que nous la percevons. Cela s'exprime à travers la nature généreuse qui nous entoure, les actions citoyennes et municipales, les événements culturels, communautaires et de loisirs jeunesse, le Marché public, les jardins communautaires, le nouveau sentier de la sablière... Et surtout, à travers les citoyens qui animent ce milieu de vie. Souhaitons-nous une très bonne année 2023, tout naturellement !



Le début d'une année est l'occasion de souligner les points importants de l'année qui vient de se terminer et de regarder ceux qui s'en viennent.



Je tiens à souligner l'implication soutenue des bénévoles engagés dans différents comités, groupes, associations, organismes, voisinage, etc. C'est grâce à vous tous qu'évolue le Bolton-Est que nous voulons : **une communauté vibrante de Nature**.

La collaboration avec les comités et les citoyens dans plusieurs dossiers permet de donner vie à des projets en tirant profit de l'expérience diversifiée de chacun d'entre eux.

L'environnement mobilise nos efforts et les vôtres. Plusieurs dossiers ont été étudiés comme la qualité de l'eau, le problème des fosses septiques anciennes, la gestion des déchets et les écocentres pour lesquels votre travail a été souligné par une mise en nomination dans le cadre du Gala des Prix d'excellence en environnement pour la région des Cantons-de-l'Est.

L'occupation dynamique du territoire fait ressortir les questions de l'urbanisation comme la place à donner aux locations à court terme, la complexité des points dont il faut tenir compte pour tenter de diminuer notre empreinte écologique lors de l'implantation de nouvelles constructions, l'entretien des chemins en été comme en hiver, etc.

Depuis le début de notre mandat, nous avons expérimenté différentes façons de travailler pour améliorer la participation citoyenne à l'aide de forums citoyens, de groupes de travail, de comités, de rencontres formelles ou informelles lors d'événements municipaux, d'activités de loisirs, par l'amélioration du site Internet, etc. Cette année, nous continuerons de vous proposer des actions pour favoriser votre participation. C'est en communauté que nous relèverons les défis qui nous attendent.

Pour célébrer et contempler la diversité de notre monde, quoi de mieux que la culture sous toutes ses formes. Elle permet à notre esprit cartésien de s'ouvrir à de nouvelles visions dans un monde qui subit des changements extrêmes.

Comme vous devez le savoir à travers vos réalités professionnelles et personnelles, il ne suffit pas d'avoir des idées, la mise en œuvre fait partie intégrante de la réussite. Je tiens donc à souligner le travail des conseillers, de la direction et des employés qui se dévouent sans compter pour réaliser les projets tout en n'oubliant pas la gestion quotidienne.

Pour cette année 2023, je souhaite que les actions que nous poserons ensemble servent à bâtir ce monde « meilleur » que nous voulons pour nous, les générations à venir et pour l'ensemble des habitants de la terre.

Mes vœux de santé à vous, à vos proches et à notre magnifique planète !

Bonne lecture de cet Aperçu 2023.

NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES



Le nouveau calendrier est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Si vous êtes résidents de Bolton-Est, vous devriez avoir reçu une copie cartonnée par la poste. Si vous n'avez pas reçu votre copie, il sera également possible de vous en procurer une à l'hôtel de ville.

Pour consulter le calendrier ou obtenir plus d'informations sur les collectes des matières résiduelles, visitez le boltonest.ca sous Services aux citoyens/Matières résiduelles.

PLAISIRS D'HIVER



Cette fête familiale sera de retour le 18 février 2023, au parc Terrio, pour le plaisir des petits et des grands. Venez profiter de ces activités de plein air gratuites pour toute la famille. Les détails et la liste des activités vous seront transmis prochainement.



CABANES À LIVRES

Les cabanes à livres sont installées sur le territoire de la Municipalité afin d'offrir à la population des livres de tous les genres, pour tous les goûts, en français et en anglais. Pour connaître leur emplacement, visitez le Boltonest.ca sous Culture et patrimoine/Culture/Bibliothèque.

Livres jeunesse

L'hiver, la cabane du parc Terrio est installée dans le gazebo. Bonne lecture!

BISTRO DU RUCHER

Le Rucher Boltonnois est un organisme à but non lucratif (OBNL) d'économie sociale.

Le Bistro du Rucher est un lieu de socialisation qui favorise les échanges entre les citoyens de Bolton-Est de tous les âges, francophones ou anglophones. Il permet aussi des échanges avec les citoyens des municipalités avoisinantes.

Le Bistro présente une programmation variée (spectacles, films, activités pour enfants, etc.) selon un horaire variable. Il est également ouvert tous les samedis de 9 h à 13 h, pour le déjeuner et le dîner. Pour en apprendre davantage visitez le rucherboltonnois.net.



Marché des fêtes 2022

POUR VOUS TENIR INFORMÉS !

Consultez le calendrier du site Internet, les infolettres et la page Facebook de la Municipalité pour en apprendre davantage sur les activités à venir.

SABLIÈRE



L'ancienne sablière de 72 acres, adjacente au parc Terrio, a fait l'objet de travaux majeurs en 2022. Depuis octobre, un parcours de deux kilomètres met en valeur la beauté naturelle de ce lieu. Il s'agit d'un premier pas vers la conservation naturelle d'une partie importante du site.

Parallèlement, des recommandations ont été faites à la Municipalité par le « Groupe de travail citoyen sur la sablière » concernant son développement et son avenir.

Cette année, le conseil municipal créera un comité permanent qui aura pour mandat de formuler des recommandations quant aux actions à entreprendre pour le développement de la sablière.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

En 2022, le comité de développement communautaire a donné une orientation plus familiale aux activités municipales (Plaisirs d'hiver, Kayaks sur le lac, Fête de la famille et des bénévoles, fête de l'Halloween et jour du Souvenir). Ces activités ont reçu un accueil favorable avec une participation importante et la contribution de plusieurs bénévoles.

Certains aménagements ont aussi été faits pour améliorer la convivialité du parc Terrio et offrir un meilleur service d'hygiène (tables, roulotte sanitaire, eau potable, etc.)

En 2023, le comité compte poursuivre le développement et l'amélioration des activités municipales et faire des recommandations pour une révision de la politique de contribution municipale.

LOISIRS JEUNESSE



En 2022, la Municipalité s'est dotée d'un nouveau gazébo permanent dédié à la section jeunesse du parc Terrio. Celui-ci a permis d'offrir 18 activités pour enfants (contes, bricolage, maquillage, etc.) à l'abri du soleil. De plus, plusieurs activités thématiques (Noël, Pâques, Halloween, etc.) ont eu lieu au cours de l'année.

Pour 2023, l'équipe souhaite poursuivre ses activités et augmenter le nombre d'animateurs. Vous avez le goût de vous impliquer ? Vous serez accueillis à bras ouverts !

CULTUREL



Le comité culturel est bien actif à Bolton-Est (Vitrine des arts, exposition majeure à l'automne et quatre grands spectacles durant l'été). Il organise également des événements ponctuels au cours de l'année.

Pour donner accès à la culture au maximum de citoyens, le comité culturel souhaite relancer le concept de « Culture en liberté » dans le parc municipal.

RÉSEAU BIBLIO DE L'ESTRIE



À la suite des résultats obtenus lors du sondage effectué auprès des citoyens à l'automne, la Municipalité de Bolton-Est a choisi de s'abonner au Réseau Biblio de l'Estrie en s'associant à la Municipalité d'Eastman.

Cela permettra à tous les résidents de Bolton-Est d'avoir accès à une grande collection de documents pour adultes et enfants en français comme en anglais, à un service de prêt entre bibliothèques du réseau sur demande, à des ressources numériques gratuites en ligne ainsi qu'à des activités culturelles.

Pour obtenir plus d'informations sur ce service, visitez le reseaubiblioestrie.qc.ca/fr

URBANISME

Cette année, le comité consultatif en urbanisme s'est réuni à huit reprises pour traiter principalement des demandes de dérogations mineures. La majorité de celles-ci ont reçu un accueil favorable du comité. Ensuite, elles ont été soumises au conseil municipal qui les a approuvées.

En 2023, le comité poursuivra son mandat qui est de donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises et d'accompagner les citoyens dans la réalisation de leur projet.

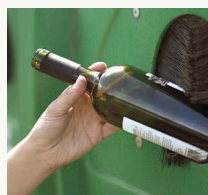
ENVIRONNEMENT

Station de Lavage



Inaugurée en 2022, la station de lavage pour les petites embarcations (canots, kayaks ou planches) a pour but de prévenir la propagation des espèces envahissantes dans les lacs. La station est ouverte de mai à octobre. Elle est située au parc Missisquoi Nord au 37, rue des Pins Sud, Eastman.

Recyclage du verre



Suite à une entente inter-municipale signée au début de l'année 2022, les citoyens de Bolton-Est peuvent maintenant utiliser le conteneur dédié au recyclage du verre clair et/ou coloré de la Municipalité d'Eastman.

Il est situé sur le terrain adjacent aux locaux de Corridor appalachien, au 450, rue Principale à Eastman.

Gestion des installations septiques

La Municipalité a adopté un nouveau programme qui s'applique aux systèmes septiques âgés de 35 ans ou plus ainsi qu'aux systèmes non approuvés par la Municipalité (fosses septiques en acier, en fibre de verre ou en plastique, puisards, barils, etc.). Une lettre d'avis sera envoyée aux citoyens concernés.

L'exutoire du lac Nick

Il existe au lac Nick une situation problématique concernant l'exutoire du lac. À la suite d'une analyse exécutée par une firme d'experts en environnement et à une rencontre avec les citoyens concernés, la Municipalité ira de l'avant avec l'embauche d'une firme d'ingénieurs-conseils. Cette dernière effectuera les études, les plans et les devis requis pour les travaux de restructuration de l'exutoire.

Espèces exotiques envahissantes



La Municipalité organisera une conférence sur le roseau commun (le phragmite) durant la Semaine nationale de sensibilisation aux espèces envahissantes qui se tiendra du 15 au 20 mai 2023. Nous vous communiquerons la date et le lieu de la conférence au printemps.

Écocentres mobiles

Dates prévues pour 2023 : les samedis 20 mai et 14 octobre, de 9 h à 15 h.





Serge Wagner
sergewagner@hotmail.com

L'histoire mouvementée de Bolton-Est

8. BOOM MINIER : LA MINE HUNTINGTON, 1865

À la mémoire de Maurice G. Sweet (1917-1956), dernier accidenté mortel de la mine

Les déchets miniers orangés sur la route 245, entre Eastman et Bolton Centre, témoignent d'une activité passée majeure oubliée.

Vers 1860, Bolton-Est est une communauté agricole et forestière paisible et isolée. Couverte de forêts, sa partie nord montagneuse est peu habitée. Cependant, plusieurs Boltonnois se mettent à creuser sur leur propre terre, car des études du géologue William Logan entraînent, dans les Townships, une « ruée minière ».

En 1865, un filon de cuivre est découvert entre le lac Long (ou Dillon) et la rivière Missisquoi Nord. Acquis à vil prix par le politicien-spéculateur Lucius Huntington, le site présente deux avantages. Premièrement, le bois abondant, nécessaire pour le soutènement des galeries, l'alimentation des chaudières et la construction des bâtiments. Ensuite, deux plans d'eau : la Missisquoi pour activer les scieries et le lac, pour laver le minerai concassé. Enfin, une pente abrupte favorisera le transbordement par gravité. L'emplacement est toutefois désavantagé par l'éloignement du train et de la main-d'œuvre.

Les opérations commencent rapidement, car les mines profitent du régime « free mining », avantageant, sans aucune contrainte, les propriétaires du sous-sol. En plus, les procédés de l'époque sont largement artisanaux. Aussi, après quelques mois, des attelages transportent du minerai jusqu'au train de Waterloo. Puis, un train sur rail de bois (*sic*) – devant être subventionné – est un échec. Un train est enfin inauguré en 1877.



Mine Huntington, 1866, par William Notman

Pendant 90 ans, les activités minières à la mine de Bolton-Est furent difficiles. Le dernier propriétaire abandonne le site toxique qui devient « orphelin ».



Mine Huntington, 1956, devenue Quebec Copper Mine

Dillonton, « village de compagnie » typique... des dirigeants anglophones et une majorité de mineurs canadiens-français. On y construit une cinquantaine de bâtiments pour le traitement du cuivre et le logement des employés. La croissance est fulgurante : 400 habitants en 1873. La vie est pénible : hommes, femmes et enfants mal payés, parfois pas payés ; horaires exténuants (10 à 12 heures/jour, 6 jours/semaine) ; travail contraint dans des endroits dangereux... Les accidents, nombreux, réduisent des familles à la pauvreté. Les décès sont déclarés « accidentels » ; la Compagnie est exonérée. Dans un cas, on accuse même le défunt de « négligence coupable ». Il y a connivence entre les propriétaires, les autorités et le clergé.

Englobant alors Eastman, Bolton-Est (avec trois mines) devient un grand centre minier. Bolton Centre en tire profit : bureau de poste, mairie, école modèle. Le hameau est désormais le chef-lieu du canton. L'essor est cependant bref : après la guerre de Sécession, le prix du cuivre chute. En plus, le filon Huntington s'épuise et la mine ferme en 1883. Des relances surviennent pendant 75 ans, au gré du prix du cuivre et des progrès technologiques. La dernière reprise a lieu en 1954-1958.

L'environnement de la mine est dévasté. En 1937, le célèbre géographe Blanchard est saisi par son aspect lunaire. En 1958, le dernier propriétaire abandonne le gisement et le lac contaminé. Entre 2002 et 2005, le Québec assume les frais de décontamination du site toxique.

Faits saillants du budget

Valeur foncière

Lors de la préparation du budget, la valeur foncière de la Municipalité s'établissait à 353 257 174 \$, une augmentation de 4 019 474 \$ par rapport à 2022. Cette augmentation est due aux nouvelles constructions et à la réévaluation des maisons ayant subi des rénovations majeures.

Revenus et Dépenses

3 513 429 \$

Taxes foncières

Le taux de taxes foncières est établi à 0,4775 par 100 \$ d'évaluation, une hausse de 3 % par rapport à 2022.

Tarification des services

Comme l'année dernière, les frais des services publics sont facturés à valeur fixe parmi les résidents en suivant les règles suivantes :

- > **Le déneigement** : 30 % des frais de déneigement sont répartis également parmi les unités d'immeubles de la Municipalité. De 86,16 \$, ils passent à 92,67 \$, une augmentation de 6,51 \$.
- > **La sécurité publique** : 55 % des frais de sécurité publique sont répartis également parmi les immeubles de la Municipalité. Considérant l'augmentation des frais imposés par la sécurité publique, cette taxe a été majorée de 18,53 \$ pour un total de 167,95 \$. Notez que cette augmentation est justifiée par une amélioration au service de premier répondant pour les résidents de la Municipalité.
- > **Les matières résiduelles** : 60 % des frais de collecte de matières résiduelles sont répartis également parmi les immeubles de la Municipalité. Considérant la majoration des subventions gouvernementales, malgré une augmentation du contrat de collecte des matières résiduelles, une légère baisse de 2,01 \$ par immeuble a été effectuée, réduisant cette taxe à 174,44 \$.

Au global, pour l'ensemble de ces services l'augmentation des frais est de 5,6 %.

Taux combiné de toutes les taxes sur la valeur foncière municipale

Si on combine la moyenne des taxes facturées pour l'ensemble de la Municipalité et qu'on le compare à la valeur foncière totale, on obtient un taux de taxation global de 0,6464 par 100 \$ d'évaluation, une augmentation de 4 % par rapport à 2022.

Taxes sectorielles

Deux taxes sectorielles ont été ajoutées au budget, la première concerne les membres de l'APBLN (arpen-tage) et la seconde est partagée parmi toutes les propriétés ayant accès au lac Nick, pour la recherche de solutions pour restaurer l'exutoire du lac.

Compensation services municipaux

Une augmentation de 10 000 \$ est prévue dans l'estimation des revenus générés par les gravières/sablières sur notre territoire.

Fosses septiques

En plus de vérifier le besoin de vidange de toutes les fosses septiques du territoire, à partir de 2023, la Municipalité entreprendra la vérification de l'efficacité de certaines fosses septiques ciblées. Ces travaux seront facturés aux citoyens concernés au coût réel déboursé par la Municipalité.

Voirie

L'amélioration de nos chemins municipaux engendrera des dépenses supplémentaires en voirie, cependant cela générera aussi une augmentation des subventions.

Ressources humaines

Un remaniement des tâches, et donc des postes budgétaires, explique des écarts dans les secteurs de l'urbanisme et de l'environnement.

Loisirs, culture et développement communautaire

L'ajout d'une ressource pour s'occuper des communications et l'inscription de la Municipalité au Réseau Biblio de l'Estrie expliquent la majeure partie de l'écart dans ce secteur.

Plan triennal d'immobilisations

En 2023, nous prévoyons vendre le grand chapiteau et le remplacer par une structure fixe, permettant aux utilisateurs de bénéficier d'un environnement plus sain et plus sécuritaire. Cette acquisition sera largement compensée par des subventions. Aussi au courant de l'année nous prévoyons développer un nouveau sentier pédestre qui sera situé de l'autre côté de la Municipalité, dans le secteur Bellevue.

Du côté de la sablière, le montant budgété en 2023 nous permettra de préparer le plan de déploiement du projet, ainsi nous n'avons pas inscrit de montant pour les deux prochaines années car ceux-ci varieront en fonction des orientations choisies.

La Municipalité prévoit entreprendre la construction d'un garage municipal en 2024.

Modalités de paiement des taxes municipales

Le compte de taxes sera payable en quatre versements les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} novembre 2023 aux conditions habituelles.

Informations additionnelles

Le règlement de taxation est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Pour consulter le document, visitez-le boltonest.ca sous Municipalité/Taxation.

Budget 2023

TAXES

	2022	2023
ROLE D'ÉVALUATION / VALUATION ROLL	349 237 600	353 257 174
TAXES FONCIÈRES / PROPERTY TAXES*	0,4635 \$	0,4775 \$
TAXES DÉNEIGEMENT (FIXE) / SNOW REMOVAL (FIXED)	86,16 \$	92,67 \$
TAXES SÉCURITÉ PUBLIQUE (FIXE) / PUBLIC SECURITY (FIXED)	149,42 \$	167,95 \$
TAXES MATIÈRES RÉSIDUELLES (FIXE) / RESIDUAL MATERIALS (FIXED)	176,45 \$	174,44 \$
TAXES CONTENEUR (FIXE) / WASTE CONTAINER (FIXED)	1 426,72 \$	2 025,67 \$
TAUX DE TAXATION GLOBAL / GLOBAL TAX RATE*	0,6207 \$	0,6464 \$

* PAR 100 \$ D'ÉVALUATION / PER \$ 100 OF EVALUATION

REVENUS / REVENUES

TAXES FONCIÈRES / PROPERTY TAXES	1 643 716 \$	1 706 443 \$
TAXES DES SERVICES / SERVICES TAXES	548 939 \$	596 862 \$
TAXES SECTORIELLES / SECTOR TAXES	— \$	23 317 \$
COMPENSATION SERVICES MUNICIPAUX / MUNICIPAL SERVICES	18 666 \$	28 925 \$
FOSSES SEPTIQUES / SEPTIC TANKS	28 000 \$	65 800 \$
RISTOURNES ET SUBVENTIONS / DRAWBACKS & GRANTS	426 746 \$	560 368 \$
DROITS DE MUTATION / TRANSFER TAX	370 701 \$	376 000 \$
AUTRES REVENUS / OTHER REVENUES	148 411 \$	155 714 \$
TOTAL DES REVENUS / TOTAL REVENUES	3 185 179 \$	3 513 429 \$

DÉPENSES / EXPENSES

ADMINISTRATION	620 024 \$	628 524 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SECURITY	424 070 \$	480 330 \$
TRANSPORT RÉSEAU ROUTIER / ROAD TRANSPORTATION	844 730 \$	907 119 \$
HYGIÈNE DU MILIEU / WASTE MANAGEMENT	523 297 \$	657 712 \$
URBANISME / URBANISM	172 513 \$	126 754 \$
LOISIRS / RECREATION	208 141 \$	270 206 \$
FRAIS D'INTÉRÊTS / FINANCING INTEREST CHARGES	20 911 \$	20 946 \$
IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS	502 500 \$	490 079 \$
TOTAL	3 316 186 \$	3 581 670 \$
AFFECTATION – APPROPRIATION / ALLOCATION – APPROPRIATION	(131 007) \$	(68 241) \$
TOTAL DES DÉPENSES / TOTAL EXPENSES	3 185 179 \$	3 513 429 \$